

Quelques ressources

Direction de la protection de la jeunesse 514 896-3100
www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/dpj/default.htm

- ▶ Réception et traitement des signalements pour les jeunes de moins de 18 ans
- ▶ Évaluation et service d'intervention rapide et intensive

Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw 514 935-6196
www.batshaw.qc.ca

- ▶ Réception et traitement des signalements pour les jeunes de moins de 18 ans (en anglais)

La ligne parents 514 288-5555
www.teljeunes.com/principal/parents.asp#2

- ▶ Service de consultation téléphonique pour les parents et programme de soutien aux habiletés parentales

Le Bunker (Le Bon Dieu dans la rue) 514 524-0029
www.danslarue.com

- ▶ Hébergement d'urgence pour les 12-19 ans

Centres de santé et de services sociaux (CSSS) www.aqsss.qc.ca

- ▶ Services de médecins, infirmières, travailleurs sociaux, psychologues, éducateurs spécialisés
- ▶ Clinique jeunesse

Centre de référence du Grand Montréal 514 527-1375
www.info-reference.qc.ca

- ▶ Référence pour trouver une ressource répondant à votre besoin
- ▶ Renseignements sur les services communautaires en matière de bien-être, santé et loisirs à Montréal

Service de police de la Ville de Montréal 9-1-1
www.spvm.qc.ca

- ▶ Avis de fugue et recherche

En Marge 12-17 514 849-7117
www.enmarge1217.ca

- ▶ Accueil et hébergement de mineurs

Parents en marge de la rue 514 849-5632

- ▶ Soutien et référence pour les parents
- ▶ Outils pour comprendre la fugue et préparer le retour
- ▶ Rencontres de médiation et séances d'information sur la fugue

Réseau Enfant-Retour Québec 514 843-4333
www.enfant-retourquebec.ca

- ▶ Soutien des parents pendant les recherches et outils de prévention
- ▶ Production et distribution d'affiches

Autres ressources	Coordonnées

octobre 2010

Guide de prévention
à l'intention
des parents de fugueurs



Comment réagir quand votre enfant fait une fugue ? Comment l'accueillir à son retour ?

Voilà des questions auxquelles vous pouvez devoir faire face en tant que parent. En fait, le phénomène de la fugue est de plus en plus répandu chez les jeunes de 12 à 17 ans en milieu urbain.

C'est pourquoi le **Service de police** a conçu ce guide, en collaboration avec le **Réseau Enfant-Retour Québec** et l'organisme **En marge 12-17**. Ce guide vous propose des pistes de solutions et des ressources afin que vous sachiez quoi faire et où obtenir de l'aide lorsque votre enfant fait une fugue ou quand il revient après celle-ci. Ce guide vise également à vous outiller pour prévenir de nouvelles fugues.

Table des matières

Qu'est-ce qu'une fugue ?	3
Quelle est la raison d'une fugue ?	4
Que faire si votre enfant fugue ?	6
Que faire si votre enfant en fugue vous appelle ?	13
Que faire lorsque votre enfant revient après une fugue ?	16
Conclusion	21
Remerciements	22
Aide-mémoire	23
Quelques ressources	24

Dans ce guide, la forme masculine est utilisée sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Renseignements

Service de police de la Ville de Montréal
www.spvm.qc.ca

Réseau Enfant-Retour Québec
www.enfant-retourquebec.ca

Parents en marge de la rue
514 849-5632

Aide-mémoire

Que faire si votre enfant fugue ?

- ▶ Effectuez des vérifications rapides.
- ▶ Avertissez la police de la fugue le plus rapidement possible.
- ▶ Continuez la recherche d'indices.
- ▶ Préparez-vous à négocier le retour.
- ▶ Prenez soin de vous et de votre famille.

Que faire si votre enfant en fugue vous appelle ?

- ▶ Maintenez le contact et gardez votre sang-froid.
- ▶ Nommez-lui vos émotions.
- ▶ Assurez-vous qu'il est en sécurité.
- ▶ Tentez de comprendre et de trouver des solutions.
- ▶ Proposez-lui des rendez-vous téléphoniques.
- ▶ Suggérez-lui une rencontre en lieu neutre.
- ▶ Évitez de le blâmer, de lui faire des promesses, d'utiliser les menaces ou le chantage, d'insister s'il refuse de vous dire où il est ou d'aller le chercher vous-même s'il se trouve dans un centre d'hébergement de mineurs.

Que faire lorsque votre enfant revient après une fugue ?

- ▶ Avertissez la police du retour.
- ▶ Gérez vos émotions.
- ▶ Accueillez votre enfant.
- ▶ Favorisez la communication.
- ▶ Cherchez des solutions.
- ▶ Prenez le temps qu'il faut.
- ▶ Envisagez différentes options au retour à la maison, au besoin.

En tout temps, contactez le CSSS le plus près de chez vous, ou encore le Centre de référence du Grand Montréal pour être guidé vers les ressources répondant à vos besoins.

© 2004 Ville de Montréal (Service de police de la Ville de Montréal)

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, mémoriser sur un système d'extraction de données ou de transmettre, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, tout ou partie de la présente publication, à moins d'en avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la Ville de Montréal.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005 : ISBN 2-7647-0449-2